

## « Engagements sur les 15 propositions pour une France solidaire dans le monde en 2017 »

### **Proposition 1 :**

#### **Je m'engage**

Outre les points avancés dans cette proposition, nous plaignons pour des embauches et une réorganisation de l'administration fiscale. Par ailleurs, nous proposons également l'instauration de nouveaux droits dans les institutions représentatives du personnel (CE ou à défaut les délégués du personnel) : information et accord obligatoire sur les règles de prix de transferts interne au sein d'un groupe, de même pour les redevances payées sur les brevets et savoir-faire technologique, consultation et accord obligatoire des CE (ou délégués du personnel) sur les cession de brevets, marques, savoir faire, etc.

Enfin, nous demandons l'interdiction aux banques, aux entreprises de détenir une société, ou une personne morale quelconque, dans un paradis fiscal. Et d'imposer l'obligation de déclarer leurs transactions avec les paradis fiscaux.

### **Proposition 2 :**

#### **Je m'engage**

Là encore, nous proposons d'ajouter d'autres dispositions. Tout d'abord, en demandant l'abrogation du CICE et un moratoire visant à connaître quelle a été la finalité réelle des fonds publics et les allègements fiscaux dont ont bénéficié les entreprises. Faute d'avoir pérennisé ou crée des emplois, ces mêmes entreprises devront restituer les sommes accordées.

Nous demandons la baisse de la TVA, notamment sur les produits de premières nécessités car il s'agit de l'un des impôts les plus injustes et non progressifs ainsi que la diminution de la CSG. Ces baisses seraient équilibrées par l'impôt sur le revenu avec un caractère autrement plus progressif, en rétablissant certaines tranches supérieures supprimées.

Concernant les exonérations des cotisations sociales, nous souhaitons une suppression progressive en transférant les sommes vers un fonds de bonification sélective à l'investissement des fonds actuellement versés aux organismes sociaux pour compenser ces exonérations. Cette bonification sélective a pour axe centrale la création d'emplois stables et correctement rémunérés qui accroîtrait ainsi l'assiette imposable.

Nous prôtons également une révision du Crédit d'impôt recherche (CIR) afin qu'il contribue réellement au développement des nouvelles recherches dans les ETI et PME non filiales de grands groupes.

Enfin, à l'échelle européenne, nous avançons l'idée d'une fixation de bornes haute et basse pour l'imposition effective au sein desquelles les pays devraient se situer puis converger progressivement.

### **Proposition 3 :**

#### **Je m'engage**

Et pour cause, la France est à la traîne, Paris ne consacrant que 0,36% du RNB. Ce que nous dénonçons avec force. Je m'engage en faveur de la proposition d'atteindre l'objectif de 0,7% du Revenu National Brut. Le financement pourrait être assuré par une taxation de l'évasion et de la fraude fiscale.

### **Proposition 4 :**

#### **Je m'engage**

Je partage la proposition avancée, tout en la renforçant avec un changement du crédit orienté en faveur de la création de richesses réelles, du développement de l'emploi et des services publics, en étant donc moins cher pour cette finalité. Autrement dit plus de «bonnes richesses» sont créées plus le crédit est bonifié. D'où notre volonté d'un contrôle public et citoyen des institutions financières avec la création d'un pôle public bancaire autour de la Caisse des dépôts et assignations, de nouveaux droits des salariés et des habitants. La création d'un Fonds de bonification du crédit bancaire pourrait être piloté par les représentants des salariés et des populations... La bonification du crédit pourrait être financée par le produit d'une taxe sur les transactions financières, la reconversion des exonérations de cotisations sociales...

### **Proposition 5 :**

#### **Je m'engage**

Le rôle de l'Agence Française de Développement doit être revalorisé et renforcé avec des moyens financiers à même de contribuer à la satisfaction des besoins humains, de la survie de notre planète, de la construction d'un monde de partage, d'égalité et de solidarité. Elle doit être un des vecteurs important de lutte contre les inégalités et la pauvreté, de promotion universelle des droits sociaux, écologiques et démocratiques, avec la gestion multilatérale des biens communs universels tels que l'eau ou encore l'énergie.

### **Proposition 6 :**

#### **Je m'engage mais...**

Si je partage la proposition – bien que la production de charbon en France ne pèse que pour 5% de l'électricité contrairement à l'Allemagne-, l'échéance de 2020 me paraît précoce pour la fermeture des deux centrales thermiques. En effet, il s'agit de prendre le temps de travailler à une véritable reconversion des emplois dans les bassins industriels concernés.

En revanche, il faut poursuivre une opposition virulente au CETA concernant l'importation d'hydrocarbures non conventionnels du Canada (sables bitumeux). Cette opposition s'inscrit dans le cadre d'une transition immédiate vers le zéro fossile.

## **Proposition 7**

### **Je m'engage**

Déforestation, impacts sur la biodiversité, mise en concurrence avec les productions alimentaires, droits sociaux malmenés... les méfaits de la production massive d'agrocarburants sont connus. Nous devons juguler l'expansion des grandes monocultures, qu'elles soient d'huile de palme ou de colza. La France ne semble pourtant pas s'y être décidée, et continue de pousser pour que le taux légal d'incorporation d'agrocarburants aux essences augmente. Déjà, du temps où l'Europe n'autorisait que 5% d'agrocarburants, la France, grande productrice de colza permettait d'en incorporer plus de 7%. Son lobbying a payé, et c'est désormais le taux retenu au sein de l'UE. Il est prévu de le faire passer à 10% en 2020. Certains visent même les 15%. L'intérêt des agriculteurs français et européens est mis en avant pour défendre cette politique, censée booster les revenus agricoles. Mais avec l'expansion de l'huile de palme en Asie et en Afrique, c'est une toute autre histoire qui se dessine. Moins chère que le colza ou le tournesol, l'huile de palme intéresse les industriels, jusqu'à ceux de la pétrochimie. Total l'a bien compris. La reconversion de sa raffinerie de La Mède devrait lui permettre de traiter près de 500 000 tonnes d'huile de palme par an, soit deux fois plus que la consommation actuelle d'huile de palme en France. D'autres solutions doivent être réfléchies, en impliquant pleinement les travailleurs et leurs syndicats. Il est impératif de stopper ce système délétère. Ni la France, ni l'Europe ne doivent augmenter leur taux d'incorporation d'agrocarburants au delà de leurs propres capacités de productions. Celles-ci doivent être strictement encadrées, de façon à limiter les effets qu'elles peuvent avoir sur l'offre alimentaire mondiale ou sur le climat. Les changements d'affectation des sols indirects (CASI) doivent ainsi être pris en compte dans l'évaluation de la durabilité des agrocarburants. Les critères de cette durabilité, les contrôles et la répression à l'égard des industriels voyous qui ne respectent ni les droits humains, ni les droits environnementaux doivent être clairement renforcés. Il faut enfin veiller à encadrer les importations d'agrocarburants, par exemple via une taxe spécifique aux frontières.

## **Proposition 8 :**

### **Je m'engage**

Permettre aux pays les plus pauvres de s'adapter aux changements climatiques est un enjeu majeur et revendiqué depuis longtemps. Pourtant les États les plus riches traînent des pieds. On le sait : l'aide dédiée aux pays dits du Sud, notamment en matière de climat, est principalement alimentée par le secteur privé, lequel n'investit jamais sans garantie de bénéfices en retour. Or, l'aide à l'adaptation des habitats, des infrastructures de transport ou des systèmes agricoles aux bouleversements climatiques n'en assure pas ou peu. De fait, aujourd'hui, l'équilibre entre aide à l'adaptation et aide à l'atténuation promis par l'accord de Paris n'est pas assuré. Ce n'est pas à Oxfam ou au CCFD-terre solidaire qu'il faut le rappeler : vos récents rapports démontrent que le niveau de financement accordés à l'adaptation est nettement insuffisant, et que les pays les moins avancés sont les premiers à en souffrir.

La COP23 qui se tiendra en décembre prochain à Bonn est une nouvelle occasion dont la France peut se saisir pour imposer une feuille de route stipulant clairement que la moitié des

fonds dédiés à la lutte contre le réchauffement dans les pays en développement doit être fléchi en direction de l'aide à l'adaptation. Sachant que cette question est discutée depuis longtemps et ne prend personne de court, l'échéance de 2022 me paraît parfaitement tenable.

Dans le même sens, il faut gagner à ce que ces fonds soient en très large partie alimentés par de l'argent publics, sous forme de dons et non de prêts. Dès à présent, la France doit augmenter sa propre contribution. Au delà, elle doit agir au sein de la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique afin que la communauté internationale s'entende sur des modalités de calculs clairs des fonds versés. Celles-ci ne doivent plus laisser place à une ambiguïté qui offre, aujourd'hui, une large place aux fonds privés et aux prêts, et dédouane les pouvoirs publics occidentaux de leurs responsabilités. Le parlement français doit pousser le gouvernement à agir dans ce sens.

### **Proposition 9 :**

#### **Je m'engage**

C'est évidemment l'un des points sur lesquels il nous faut travailler minutieusement et avec attention. Nous l'avons constaté tout au long de ces vingt dernières années : le capitalisme vert s'est emparé de la lutte contre le réchauffement. Il y a décelé l'opportunité de créer de nouveaux marchés et s'en est saisie, sans remettre en cause quoique ce soit à son système global, bien au contraire.

Les agrocarburants en sont un exemple type. Contestés sur leur efficacité climatique globale (ils sont responsable d'une déforestation croissante en Indonésie et en Malaisie), ils sont également décriés pour leur impacts social, quand ils favorisent l'accaparement de terres ou se développent dans l'irrespect des droits fondamentaux des travailleurs employés dans les plantation d'huile de palme.

Mais plusieurs initiatives développées dans le cadre même de la Convention cadre des nations unies sur les changements climatiques sont aussi contestables, quand elles ouvrent la porte à une marchandisation de la nature et de ses ressources.

Ainsi en va-t-il du mécanisme de lutte contre la déforestation, dit REDD+, qui permet à des industriels, des financiers voire des États de s'approprier des pans entiers de forêt, parfois aux dépends des populations locales.

La très floue "Climate smart agriculture", promue à l'échelle internationale, laisse, dans la même veine, l'opportunité à l'agrochimie et à l'agro-industrie de promouvoir leurs solutions, incluses des pratiques dommageables à la souveraineté alimentaire ou au climat. L'utilisation massive d'intrants chimiques, par exemple, ou encore la mise sous dépendance d'OGM de systèmes entiers de production.

La France, au sein de la FAO, a été une fervente défenseur de cette soit disant "agriculture intelligente face au climat". Elle doit cesser de l'être sans plus de précautions et de discernements.

La définition des pratiques à l'œuvre, que ce soit dans le cadre des dispositifs agricoles ou de lutte contre la déforestation, doit être clairement établie. Il ne suffit pas de plaider pour une nécessaire agro-écologie ou pour la régulation de la gestion des forêts : il faut fermer la porte

à toute possibilité d'accaparement de terres, de ressources ou de mise sous dépendance économique du monde paysan. Les bénéfices environnementaux et sociaux des initiatives doivent être évalués, partagés et contrôlés. Ils doivent répondre à l'intérêt général et non à l'intérêt particulier d'un industriel, d'un grand propriétaire terrien ou d'un acteur financier. L'AFD a un rôle singulier à jouer en ce sens. Le parlement doit veiller à ce qu'elle le remplisse, et lui donner les directions à prendre dans ce sens. Il ne doit veiller à ce que les "fausses solutions" soient exclues des dispositifs de financement publics

### **Proposition 10 :**

#### **Je m'engage**

A tous les niveaux, des politiques publiques novatrices doivent voir le jour. A l'échelle européenne, nous appelons à une politique agricole et alimentaire européenne (PAAE) afin de garantir l'accès à une alimentation de qualité pour tous. Il faut également revoir la rémunération du travail paysan par des prix justes libérés des marges et pratiques des géants de la distribution. Enfin, le soutien à l'agriculture familiale, coopérative et paysanne peut être un levier de la transition écologique

### **Proposition 11 :**

#### **Je m'engage**

Concernant ce volet de propositions ainsi que le suivant, la France doit changer radicalement sa politique.

Concernant l'asile et les régularisations. La France doit garantir le droit à l'asile, en protégeant et sécurisant les demandeurs d'asiles quelque soit les raisons à l'origine de leur exil. Il faut mettre un terme à la différenciation entre migrants économiques et migrants politiques.

Il faut revoir jusqu'à la dernière ligne la Convention de Dublin qui oblige les demandeurs d'asile à se diriger au pays par lequel il est arrivé et non pas dans celui de son choix. Il faut également que cesse la multiplication de ces textes de cette même nature.

Quant à la façon dont la France traite la régularisation des étrangers, elle est tout simplement honteuse. Contraindre à un sas d'années d'irrégularités avant de régulariser les migrants est inacceptable. C'est pourquoi il convient de revoir les circulaires dictées ces dernières années. Idem concernant la réforme actuelle du Code de l'entrée et du Séjour des étrangers et du droit d'asile qui in fine complique le changement de statut...

Enfin, plus généralement, il faut tordre le coup aux discours et préjugés selon lesquels le migrant serait un "coût" pour la France. La régularisation, outre son caractère humain, permet au migrant de participer à la vie sociale et économique du pays, de s'acquitter d'impôts, de cotisations sociales.

## **Proposition 12**

### **Je m'engage**

L'Europe forteresse est un échec. Le repli sur ses frontières est un aberration et un non sens. La réadmission vers la Turquie est elle aussi honteuse. Là encore, il faut changer de cap, en réorientant les crédits des politiques européennes sécuritaires vers des politiques d'accueil et d'intégration. La politique d'externalisation du contrôle des frontières à des pays tiers, qui plus est irrespectueux des droits humains, doit cesser. La libre circulation doit être garantie et sécuriser.

## **Proposition 13 :**

### **Je m'engage**

A mes yeux, l'État doit encadrer la sous-traitance par la loi, donner des pouvoirs nouveaux en la matière aux comités d'entreprise (à défaut aux délégués du personnel). Il doit aussi donner des moyens budgétaires et légaux nouveau au service public de l'emploi, au service public de l'écologie et à celui de la santé. Ces services publics doivent pouvoir suivre, contrôler et valider les pratiques nationales et internationales des entreprises et appuyer pour cela les institutions représentatives du personnel (CE, CHSCT, délégués du personnel) dans leurs interventions, voire dans leurs investigation. Deuxièmement, l'État doit aussi porter cette question dans les instances européennes et dans les instances internationales. Par ailleurs, la politique d'aides publiques, de marchés publics et de contrats publics doit être soumise à des critères précis concernant l'emploi en qualité et en quantité, dont l'aspect sous-traitance. Cela concerne aussi les collectivités territoriales (communes, départements, régions). Enfin, nous voulons créer un pôle public bancaire et financier à partir des banques et institutions financières publiques existantes (Banque postale, CDC, BPI) ainsi que de la nationalisation de la BNP-Paribas et de la Société Générale. Le crédit pratiqué par ce pôle public devra respecter les critères clairs et stricts en matière de chaîne de sous-traitance nationale ou internationale que nous avons énoncés auparavant.

Les députés du Front de Gauche ont présenté un projet de loi de « sécurisation de l'emploi et de la formation » qui traite de l'encadrement de la sous-traitance et de la lutte contre le dumping social et le travail illégal. Un volet encadre le recours à la sous-traitance par sa limitation légale à deux degrés et son contrôle par les travailleurs en soumettant le recours à la sous-traitance à l'avis conforme du comité d'entreprise (à défaut, les délégués du personnel) qui a toute compétence pour apprécier les besoins et possibilités de l'entreprise. Il comprend également un volet dédié à la lutte contre le travail illégal et le dumping social pratiqués à partir des prestations de services internationales, par un pouvoir de suspension de la prestation par l'administration en cas de non-respect des obligations légales et conventionnelles

### **Proposition 14 :**

#### **Je m'engage**

Nous avançons la proposition d'un salaire minimum dans chaque pays européen, calculé en fonction des conditions du pays, en travaillant progressivement à la convergence de ces salaires minimum.

Nous souhaitons une re-négociation des Traités européens sur la base suivante : le principe de sécurisation de l'emploi et d'épanouissement des capacités prime sur celui de concurrence libre et non faussée.

Nous sommes favorables à la création d'un Fonds européen de développement des services publics, financé à taux zéro par la création d'euro de la BCE. Il permettrait de développer le service public de suivi de la filière agro-alimentaire.

La sélectivité de tous les financements européens en fonction de tels critères sociaux (subvention + achats de titres par la BCE + refinancement par la BCE), y compris avec les pays « du Sud et de l'Est », pour lesquels la BCE devrait ouvrir un programme de prêts à taux zéro, voire négatifs, pour élévation sociale et environnementale dans les pays du Sud et de l'Est.

A l'instar des candidat-es PCF-Front de Gauche, je m'engage à ne pas signer les accords de libre-échange TAFTA, CETA, et autres accords de libre-échange. En lieu et place, nous voulons des négociations de traités internationaux de « maîtrise des échanges internationaux au service du développement des biens communs ». C'est une façon d'inverser les « normes » : l'ordre et la norme « bien commun », c'est à dire social-emploi, santé, environnement, primerait alors sur la norme « libre-échange ».

Par ailleurs, l'ONU pourrait être la garante d'un service public, coordonnant les services publics nationaux, de suivi des firmes multinationales (FMN), avec la création d'un corps spécifique de l'ONU dédié à la lutte contre l'évasion fiscale internationale

Enfin, il faut développer les Droits de tirages spéciaux du FMI comme une véritable monnaie commune, pour qu'ils soient émis en quantité importante et aillent aux banques centrales des pays avec la condition que les banques centrales les utilisent pour développer les conditions sociales et services publics dans les pays.

### **Proposition 15 :**

#### **Je m'engage**

Je suis signataire de la pétition demandant au Président de la République la création d'un ministère de plein exercice du droit des femmes. Engagement bafoué de Macron qui s'est borné à ne nommer qu'un secrétariat d'État .

Je plaide pour que la constitution française inscrive qu'elle garantit l'égalité femmes-hommes. Concernant, l'égalité professionnelle, des sanctions financières doivent être instaurées à l'encontre des entreprises contrevenantes ainsi que la revalorisation de tous les salaires. Nous demandons de ne plus lier les revenus (allocations, pensions, etc.) à la situation de famille, de transformer le congé de maternité en un congé parental paritaire, d'adopter les 32h sans perte

de salaire et un vaste plan d'accueil de la petite enfance, de la santé et de l'autonomie pour permettre un nouveau partage des tâches domestiques et familiales qui soutienne la carrière et l'emploi des femmes.

Nous revendiquons également la nécessité d'une maternité choisie et désirée, et non pas subie. Les femmes doivent être libres dans leurs choix de vouloir, ou ne pas vouloir, être mères. Il s'agit donc de développer un libre accès à la contraception et à l'IVG. Nous proposons d'inscrire ce droit à l'avortement dans la constitution. Nous sommes favorables à la PMA pour toutes et nous exigeons l'abolition de la GPA.

Une loi cadre doit contribuer à éliminer les violences faites aux femmes. Le PCF est par ailleurs opposé à la pratique de la correctionnalisation en cas de viol puisque le viol est un crime. Nous demandons également que des moyens soient débloqués pour que la loi contre le système prostitutionnel puisse être appliquée, avec un accompagnement réel des personnes qui désirent sortir du système prostitueur.

Nous souhaitons une éducation à l'égalité de la maternelle à l'université assurée par l'Éducation Nationale afin de combattre le patriarcat. Enfin concernant le partage des pouvoirs, nous proposons d'adopter une nouvelle loi pour une parité stricte (intégrale et généralisée à tous les niveaux politiques et de responsabilités), abaisser le seuil de -10% à 5 % pour déclencher les pénalités à payer par les partis politiques qui ne respectent pas la parité pour progressivement arriver à 0%, instaurer la proportionnelle à tous les niveaux...

Catherine Dos Santos et Benjamin Amar

Candidats PCF-Front de Gauche, 11ème circonscription du Val-de-Marne